

UNE FOIS VIDE, **JE SUIS ENCORE** PLEINE D'UTILITÉ!

Une fois vide, pensez bien à ramener votre bouteille de gaz chez un revendeur Butagaz agréé pour lui donner une seconde vie.

LE CHIFFRE QUI PARLE

de CO2eq ÉCONOMISÉ



ON VOUS EXPLIQUE TOUT:

MA BOUTEILLE DE GAZ EST VIDE ET JE SOUHAITE M'EN DÉBARRASSER :

Ne pas la jeter sur la voie publique



Je dois l'amener chez un revendeur Butagaz agréé avec ou sans contrat de consignation et quel que soit son état.



3 CAS DE FIGURE POSSIBLES :

J'ai égaré mon contrat de consignation

et ma bouteille est en bon état.

Je vais sur le site Butagaz.fr dans la rubrique

«La Collecte Butagaz» et je me laisse guider

pour récupérer ma consigne.

J'ai toujours mon contrat de consignation et ma bouteille de gaz est en bon état. Je dépose ma bouteille et récupère ma consigne.







J'ai égaré mon contrat de consignation et ma bouteille est endommagée. Je peux directement me rendre chez un revendeur agréé mais ne récupère pas ma consigne.









LE SAVIEZ-VOUS ?



Pour en savoir plus, flashez ce code

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Butagaz - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/ 53 rue Raspail 92594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf.: COUR_DECHET_1023. Imprimé par Comeback Graphic.

















